

APEBI

Association marocaine des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication

Secteur TIC Maroc Chiffres clés et potentialités Etude 2004-2005



L'objet de la présente étude, portant sur les chiffres clés et les potentialités de l'industrie des TIC au Maroc, sur la période 2004-2012, se décline en trois parties :

- La première partie de cette étude a pour objectif de mettre en avant les avantages compétitifs distinctifs du Maroc, en tant que hub régional pour les opérateurs TIC internationaux.
- La seconde partie de l'étude a pour objectif de mettre en exergue les chiffres clés du secteur, les potentialités de développement à horizon 2012, ainsi que la politique volontariste de soutien inconditionnel des acteurs publics, quant au développement de la stratégie nationale des TIC (Partenariat Public - Privé).
- La troisième partie, quant à elle, se veut être une présentation synthétique de l'Apebi, Association marocaine des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication, en sa qualité d'interlocuteur unique du secteur TIC auprès des pouvoirs publics.



SOMMAIRE

Introduction	5
Partie 1 Le Maroc : un hub régional pour les opérateurs TIC	6
<i>I Le Maroc : une plate-forme d'implantation avantageuse avec des atouts indéniables</i>	<i>6</i>
I-1 Des leaders présents au Maroc	6
I-2 Des atouts concurrentiels	6
<i>II Le Maroc : un cadre incitatif compétitif au profit du secteur des TIC</i>	<i>6</i>
II-1 Une grande disponibilité en Ressources Humaines qualifiées en TIC	6
II-2 Un système de formation initiale et continue performant lié aux métiers des TIC	7
II-3 Un cadre incitatif à l'investissement dans le secteur des TIC - Focus : principales mesures incitatives	7 7
II-4 Des infrastructures télécoms de pointe conformes aux standards internationaux	8
II-5 Un appui institutionnel à la création et au développement des entreprises du secteur des TIC - Focus : adresses utiles	8 8
II-6 Des mesures incitatives au soutien à la création d'entreprises et au développement d'entreprises technologiques	9
II-7 Des infrastructures terrestres, maritimes et aériennes modernes	9
<i>III Au delà de la libéralisation du secteur des télécoms, un cadre réglementaire clair et adapté</i>	<i>10</i>
Partie 2 Le secteur des TIC : un secteur porteur d'avenir en plein développement	11
<i>I Chiffres clés du secteur TIC</i>	<i>11</i>
I-1 Profil des opérateurs	11
I-2 Structure du chiffre d'affaires	12
I-3 Structure de l'emploi	13
I-4 Données génériques	14
I-4-1 Internet et transmission de données	14
I-4-2 Téléphonie fixe : un grand potentiel de développement	14
I-4-3 Téléphonie mobile : domination du pré-payé	14
I-4-4 Indicateurs de suivi des TI pour les particuliers et les ménages	15
I-4-5 Indicateurs de suivi des TI pour les entreprises	15

II	Les potentialités	16
II-1	Un marché intérieur en développement : des besoins importants dans la perspective de la mise à niveau	16
II-1-1	Le particulier : le développement des usages et de la concurrence amènera une augmentation sensible de l'utilisation d'Internet - Opportunités	16 16
II-1-2	L'entreprise : un programme national dédié - Focus - Opportunités PME - Opportunités Grandes Entreprises	17 17 18 18
II-1-3	L'Administration : mise en œuvre du programme e-Gouvernement - Focus - Opportunités - Axes thématiques de réflexion du programme " IDIRATI " - Objectifs stratégiques, à l'horizon 2008, du programme " IDIRATI "	19 19 19 20 20
II-2	Le secteur TIC : des potentialités établies sur la base de faits réels et tangibles	21
II-2-1	Potentialités du marché des télécoms	21
II-2-2	Potentialités du marché de l'informatique	21
III	Les acteurs publics : un soutien inconditionnel au développement de la stratégie nationale des TIC	23
DEPTTI	Département de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information (Ministère des Affaires Economiques et Générales)	23
Comité national E-Gov		23
ANRT	Le régulateur des télécommunications	23
CSTI	Comité Stratégique pour le développement des Technologies de l'Information	23
CETIC	Centre Marocain des Technologies de l'Information et de la Communication pour les Entreprises	23
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie		23
Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics		23
Partie 3 L'Apebi : transformer les prises de conscience en réalités concrètes		24
I	Chiffres clés de l'Apebi : une représentativité exceptionnelle	24
II	Vision et Objectifs de l'Apebi	24
III	Organisation et fonctionnement de l'Apebi	26
IV	L'Apebi : le développement de partenariats structurants	27
V	L'Apebi : un accompagnement au développement du secteur et de ses opérateurs	29
VI	Devenir adhérent à l'Apebi	30

INTRODUCTION

Rappeler le rôle que les technologies de l'information ont joué et continuent à jouer dans la croissance de pays développés et moins développés, serait une répétition que beaucoup considérerait comme inutile. Il est peut être moins inutile de souligner que seul les pays qui se sont engagés avec une politique des Technologies de l'Information volontariste et globale, tirent les dividendes et s'imposent dans le contexte de la globalisation dominé par l'économie du savoir.

Chez nous au Maroc, depuis le milieu des années 90, une certaine conscience, a permis de placer, à chaque fois, les technologies de l'information parmi les secteurs stratégiques.

Du côté de l'Apebi, la conviction est naturelle. Elle s'est traduite par une forte implication dans toutes les démarches ayant pour vocation de transformer la prise de conscience en une réalité concrète. De l'approche par grappes au e-Maroc, en passant par le CSTI et autres, des milliers de jours hommes ont alimenté la réflexion et ont permis de produire des centaines de pages de rapports.

Afin de capitaliser tout cet investissement et permettre d'aller de l'avant, l'Apebi, en 2000/2001, a pris l'initiative de développer une vision stratégique qu'elle a présentée sous forme d'un contrat progrès à tous les acteurs et décideurs.

Depuis, des réalisations positives ont été enregistrées, sur des axes tels que la formation et les ressources humaines, l'initiation de projets e-gouvernement, quelques présences dans des manifestations internationales,...

Mais, aujourd'hui, le Maroc peut-il encore se permettre de continuer à avancer à petits pas, alors que d'autres pays, plus agressifs, gagnent du terrain et prennent de plus en plus de parts d'un marché qui ne nous attendra certainement pas.

A l'Apebi nous restons convaincus que les atouts du Maroc, le qualifient pour un réel positionnement dans ce dit monde de l'économie du savoir. Ils peuvent même nous permettre de rattraper le retard pris ?

Mais tout cela reste conditionné par un engagement de tous, dans le cadre d'une vraie politique volontariste où les pouvoirs publics jouent leur rôle de catalyseur et de facilitateur (administration ouverte au TI, inscription des TI comme moyen de mise à niveau, appui à la pénétration des TI dans la société, encouragement des acteurs et des investisseurs dans les TI, ...) et où le secteur privé, moteur de ce développement, passe à la vitesse supérieure.

De cette politique dépend la croissance du secteur par l'élargissement du marché et la création de nouvelles opportunités, mais au delà de notre secteur, c'est l'avenir de l'économie nationale et de la structuration de notre société qui pourraient en être favorablement influencées.

M. Bachir RACHDI
Président Apebi

PARTIE I LE MAROC : UN HUB REGIONAL POUR LES OPERATEURS TIC

Situé à proximité du vieux continent, le Royaume du Maroc puise son dynamisme de son histoire séculaire. Pays de synthèse et d'ouverture culturelle, il constitue **un trait d'union entre l'Afrique, l'Europe, l'Occident et le Moyen-Orient.**

I Le Maroc : une plate-forme d'implantation avantageuse avec des atouts indéniables

I-1 Des leaders présents au Maroc

Des expériences parfaitement réussies, par les leaders mondiaux du secteur des TIC, dans les domaines de délocalisation de télé-services et de développement off-shore font du Maroc un cas d'école exemplaire : Alcatel – Cisco - Compaq - 3COM - DELL - Exact Software - Fujitsu-Siemens Computer – France Télécom - Gemplus – HP - IBM – Microsoft- Motorola - Navision - Oracle - SAGEM – Samsung - SAP - SNECMA - Sofrecom - SQLI – ST-MicroElectronics - Telefonica – Ubisoft – Unilog,.....

I-2 Des atouts concurrentiels

- Des compétences linguistiques variées (Arabe, Français, Espagnol, Anglais)
- Un cadre institutionnel assurant stabilité politique et progrès
- Un environnement juridique ouvert et transparent
- Des infrastructures télécoms de pointe conformes aux standards internationaux
- Des infrastructures terrestres, maritimes et aériennes modernes
- Une politique économique d'ouverture, basée sur des options libérales et sur l'ouverture aux opérateurs étrangers
- Une fiscalité favorable à l'exportation de services
- Un potentiel humain de jeunes diplômés représentant un réservoir de compétences, à un coût compétitif et réceptif aux nouvelles technologies (55% de la population a moins de 25 ans)
- La disponibilité de dispositifs qualitatifs et quantitatifs publics et privés de formation dans le domaine des TIC

II Le Maroc : un cadre incitatif compétitif au profit du secteur des TIC

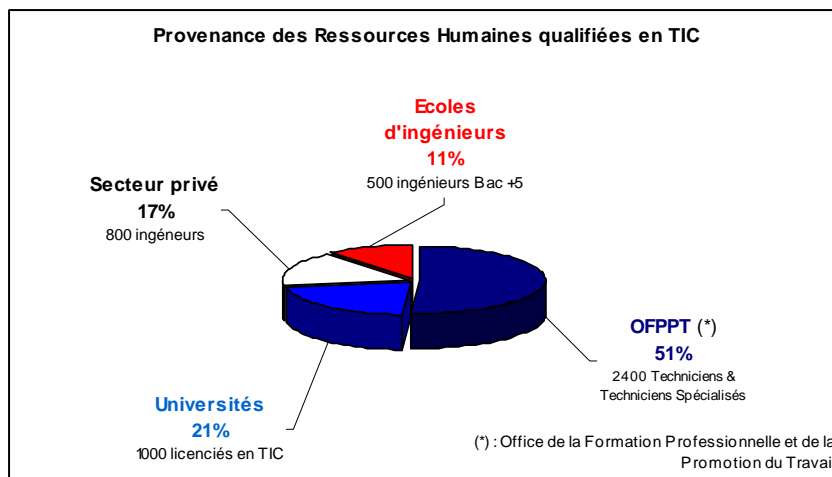
II-1 Une grande disponibilité en Ressources Humaines qualifiées en TIC : plus de 5 000 diplômés par an Objectif : 2010 : 9 500 diplômés par an

Nombreux sont aujourd'hui les organismes marocains d'enseignement supérieur ou professionnel qui offrent des formations dans le domaine des TIC, parmi eux :

- **L'OFPPPT** (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail – www.ofppt.org.ma)
 - **2 400 formés** pour 2004-2005 en formation diplômante (Technicien spécialisé & Technicien)
 - 15 000 participants à la formation continue par an
 - 57 établissements
 - 2 filières de formation diplômante : Développement informatique – Systèmes & Réseaux informatiques
 - 5 filières de formation qualifiantes : Chef de projet informatique – Administrateur bases de données – Commercial informatique – Formateur informatique – Conseiller service client à distance)
 - 150 formateurs permanents
 - 5 544 stagiaires
- **Les écoles d'ingénieurs**
 - **500 ingénieurs** de niveau Bac+5 formés en 2003 – **Objectif horizon 2008 : 800 ingénieurs**
 - 5 filières de formation : ingénieurs système, ingénieurs logiciel, ingénieurs réseaux, ingénieurs analystes, ingénieurs concepteurs.
 - Principales écoles d'ingénieurs :
 - L'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI – www.emi.ac.ma)
 - L'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS – www.ensias.ma)
 - L'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT – www.inpt.ac.ma)
 - L'Ecole Supérieure des Télécommunications (Sup Télécom)
 - L'Ecole Hassaniana des Travaux Publics (EHTP – www.ehtp.ac.ma)
 - L'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA – www.insea.ac.ma)
 - L'Université Al Akhawayn (AUI – www.aui.ma)
 - L'Ecole des Sciences de l'Information (ESI – www.esi.ac.ma)
 - L'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale (ENIM – www.enim.ac.ma)
- **Les Universités**
 - **1000 licenciés** en TI en 2003
 - Facultés des sciences d'Aïn Chok à Casablanca, de Fès, de Rabat, de Marrakech

Le secteur privé

- 800 ingénieurs diplômés qualifiés en 2003 dans les spécialités suivantes : analystes-programmeurs, administrateurs réseaux,...
- 408 établissements dont 51 accrédités par la Direction de la formation professionnelle privée (www.dfc.gov.ma)
- 16 filières de formation
- 450 formateurs permanents
- 1330 intervenants du milieu professionnel
- 22 000 stagiaires



(Source : Apebi – Contrat Progrès Emergence 2005 – 2012)

II-2 Un système de formation initiale et continue performant lié aux métiers des TIC

- Existence d'un dispositif structuré de formation
- Plans de formation sectorielle
- Contrats Spéciaux de Formation (Système du tiers-payant : 10% à la charge de l'opérateur TIC – 90% financés par l'OFPPT)

II-3 Un cadre incitatif à l'investissement dans le secteur des TIC

Le secteur des TIC (en particulier les télécoms) a représenté près de 60% de l'investissement direct étranger (37 milliards de Dhs) entre 1998 et 2001. Notamment de par l'attrait du cadre incitatif, à savoir :

- Loi cadre 18-95 formant Charte de l'investissement en 1996 : incitations fiscales, incitations douanières, participation de l'Etat, libre transfert des capitaux
- Loi sur la propriété industrielle
- Loi 6/99 sur la liberté des prix et la concurrence
- Loi 2-00 sur les droits d'auteurs et droits voisins
- Tribunaux de commerce
- Une législation du travail flexible (CDD-CDI-Intérim...)

Focus : Principales mesures incitatives

- Exonération totale de l'IS (impôt sur les sociétés) pendant les 5 premières années et un abattement de 50% pour les 5 années qui suivent pour le chiffre d'affaires à l'export
- Exonération de TVA et de Patente pendant 5 ans
- Exonération de la TVA pour les immobilisations acquises localement
- Suspension de la TVA pour les produits et prestations de services qui font l'objet d'exportation
- Province de Tanger : réduction de 50% de l'IS, de la taxe professionnelle et de la patente
- Zone franche de Tanger, exonération totale de l'IS pendant 5 ans. Pour les 10 années suivantes : elle est de 8,75%
- Taux d'imposition de 10% sur la plus value de cession des stocks options sous certaines conditions
- Régime de convertibilité pour les investissements étrangers réalisés au Maroc en devises
- Protection des investissements et du libre transfert des capitaux
- Garantie de non discrimination entre étrangers et nationaux
- 51 accords de promotion et de protection des investissements et 33 conventions fiscales bilatérales

II-4 Des infrastructures télécoms de pointe conformes aux standards internationaux

- Libéralisation du secteur des télécoms enclenchée dès 1997, via la promulgation de la loi 24-96 et la création de l'ANRT (Agence Nationale de Régulation des Télécommunications)

	Fixe	Fixe à mobilité restreinte ⁽¹⁾	Mobile	Internet	VSAT	GMPCS	3RP
Nombre d'opérateurs	2	1	2	2 ⁽²⁾	3	5	2

(1) : Courant 2nd semestre 2005

(2) : Et plus de 300 providers de service Internet

(Source : ANRT - Apebi Contrat Progrès Emergence 2005 – 2012)

- Présence et fiabilité des principales technologies : ADSL, Liaisons louées (de 64 kbps à 2Mbps voire 34 Mbps), RNIS via Marnis, Frame Relay, X25 via Maghripac, IP, VPN IP, WiFi,, VSAT, GMPCS, 3RP,,GSM, GPRS, VoIP,...
- Représentation assurée des plus grands constructeurs informatique et télécoms
- Connexion au réseau international : câbles sous-marins, terrestres et satellites, câbles coaxiaux, faisceaux hertziens, BLR, fibre optique...
- Disponibilité des services : téléphonie fixe, mobile, transmission de données, Internet
- Disponibilité d'une plate-forme de commerce électronique gérée par la société Maroc Télécommerce et créée à l'initiative de plusieurs banques

II-5 Un appui institutionnel à la création et au développement des entreprises du secteur des TIC

- Centres Régionaux d'Investissement
- Apebi – Association des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication
- CETIC – Centre Marocain des Technologies de l'Information et de la Communication pour les Entreprises
- Technopark de Casablanca (Technopole et incubateur)
- Direction des Investissements Extérieurs
- Centre Marocain de Promotion des Exportations
- Association Marocaine des Exportateurs
- Association Marocaine Recherche & Développement
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
- Pôles de compétences Sciences Et Technologies de l'Information et de la Communication
- Programme GIAC Technologies
- Réseau Marocain de Diffusion Technologique
- Réseau Marocain des Incubateurs et de l'Essaimage
- Création de Technopoles dans les principales villes du Royaume

Focus : Adresses utiles

<ul style="list-style-type: none"> Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail Apebi CETIC Technopark de Casablanca Direction des Investissements Extérieurs Le Centre Marocain de Promotion des Exportations L'Association Marocaine des Exportateurs Programme de soutien aux projets de R&D et d'innovation des entreprises Réseau Marocain de Diffusion Technologique Réseau Marocain des Incubateurs et de l'Essaimage Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise Pôles de compétences Sciences Et Technologies de l'Information et de la Communication Caisse Centrale de Garantie (CCG) 	<ul style="list-style-type: none"> www.ofppt.org.ma www.apebi.org.ma www.mcinet.gov.ma/cetic www.casablanca-technopark.com www.invest-in-morocco.gov.ma www.cmpe.org.ma www.asmex.ma www.rdmoroc.org www.mcinet.gov.ma www.cnr.ac.ma www.anpme.ma www.fsr.ac.ma/POLESTIC www.ccg.ma
---	--

II-6 Des mesures incitatives au soutien à la création d'entreprises et au développement d'entreprises technologiques

Un arsenal d'instruments financiers, d'incitations fiscales, de programmes dédiés sont mis en place, au profit du secteur TIC, que ce soit pour :

- Accompagner les entreprises dans leur démarrage (fonds d'amorçage, incubateurs)
- Inciter à l'innovation (fonds de recherche et développement)
- Aider les opérateurs dans leur développement stratégique (fonds de mise à niveau)
- Développer la demande (fonds de service universel)
- Accompagner les investissements en couvrant les risques (fonds de garantie)
-

Et ce, notamment via les mesures incitatives suivantes :

- **Crédit Impôt-Recherche** : 20% du bénéfice avant impôt peut faire l'objet de provisions à des fins d'investissement dans la R&D. Et ce, dans la limite de 30% de l'investissement. (Disposition du code des impôts : Article 7bis publié au Bulletin Officiel N° 462bis – 13 Joumada II 1419 (05/10/1998), Page 664 et 665.- Loi de finances 1999-2000)
- Disposition fiscale en place pour les **mécanismes de stocks-options**
- **Programme de soutien aux projets de R&D et d'innovation des entreprises** par l'Association R&D Maroc (reconnue d'utilité publique BO n° 201434 du 12 Avril 2001 - www.rdmoroc.org)
- **Réseau Marocain de Diffusion Technologique** : mise en œuvre du programme PTR " Prestation Technologique Réseau " - (Département du Commerce et de l'Industrie – Division Recherche & Innovation – www.mcinet.gov.ma)
- **Réseau Marocain des Incubateurs et de l'Essaimage** (RMIE - www.cnr.ac.ma)
- **Technopark de Casablanca** : technopole et incubateur (Incubation, Pépinières, Hôtel d'Entreprises, Centre d'Affaires). Il a permis la création de 104 entreprises en 2004, 250 emplois en 2004 et près de 300 en 2003. Le Technopark vient de lancer un incubateur en 2004, avec la contribution de la Banque Mondiale et du Gouvernement marocain (Fonds de 5 millions de Dhs). – www.casablanca-technopark.ma
- **Coopération ANPME-CDTI** : projet de coopération industrielle et technologique maroco-espagnol avec le Centre de Développement Technologique et Industriel Espagnol (www.anpme.ma)
- **Pôles de compétences Sciences Et Technologies de l'Information et de la Communication** – Faculté des Sciences de Rabat (www.fsr.ac.ma/POLESTIC)
- **Divers fonds de garantie, d'amorçage, de capital risque et capital développement** (4 lignes de crédit internationales – 3 instruments de capital risque – 11 fonds de garantie – 7 fonds spécifiques à la mise à niveau - www.anpme.ma)
- **La Caisse Centrale de Garantie (CCG)** qui a la capacité d'intervenir directement aux côtés des banques sous formes de prêts à long et moyen terme dans le cadre d'investissements matériels, à un taux préférentiel de 2% sur une durée maximale de 5 années dans une limite de 2,5 millions de Dhs. (www.ccg.ma)

II-7 Des infrastructures terrestres, maritimes et aériennes modernes

- Réseau routier de plus de 57 256 Km
- Réseau ferroviaire de plus de 1 907 km
- 20 aéroports
- 27 ports

III Au delà de la libéralisation du secteur des télécoms, un cadre réglementaire clair et adapté

- Promulgation de la loi 24-96 : création de l'ANRT (Agence Nationale de Régulation des Télécommunications)
- Promulgation de la loi 55/01 (Service Universel) : diminution de la contribution des opérateurs et création et mise en œuvre de fonds spéciaux abondés par cette contribution.
 - Création d'un Fonds pour le service universel financé à hauteur de 2% du chiffre d'affaires des opérateurs
 - Création d'un Fonds pour la recherche dans le domaine des TIC financé à hauteur de 0,25% du chiffre d'affaires des opérateurs
 - Création d'un Fonds pour la formation et la normalisation financé à hauteur de 0,75% du chiffre d'affaires des opérateurs
- Attribution de deux licences dans le fixe, avec comme objectif une baisse des coûts télécoms
- Attribution des licences nouvelle génération
- Introduction en bourse et ouverture du capital de Maroc Telecom
- Publication du plan national d'attribution des bandes de fréquences
- Possibilité de paiement en ligne par carte bancaire
- Loi sur les crimes relatifs aux systèmes de traitement automatique des données (Dahir 1.03.97 du 11 Novembre 2003 – Complément Code Pénal – BO 5171 du 22 Décembre 2003)
- Mise en place d'un cadre de confiance numérique via l'adoption en cours, de projets de lois, par le Conseil du Gouvernement :
 - Des projets de lois, en cours d'étude, élaborés par une Commission Interministérielle :
 - La Protection des Personnes Physiques à l'Égard du Traitement des Données Caractère Personnel
 - Messages de Données
 - Signature électronique
 - Archivage électronique
 - Complétés par un projet de loi visant " La protection du Consommateur " sous l'initiative du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau.

En s'appuyant, de ce fait, sur ses atouts et ses réalisations dans le secteur des TIC, le Maroc est aujourd'hui reconnu à l'échelle internationale comme :

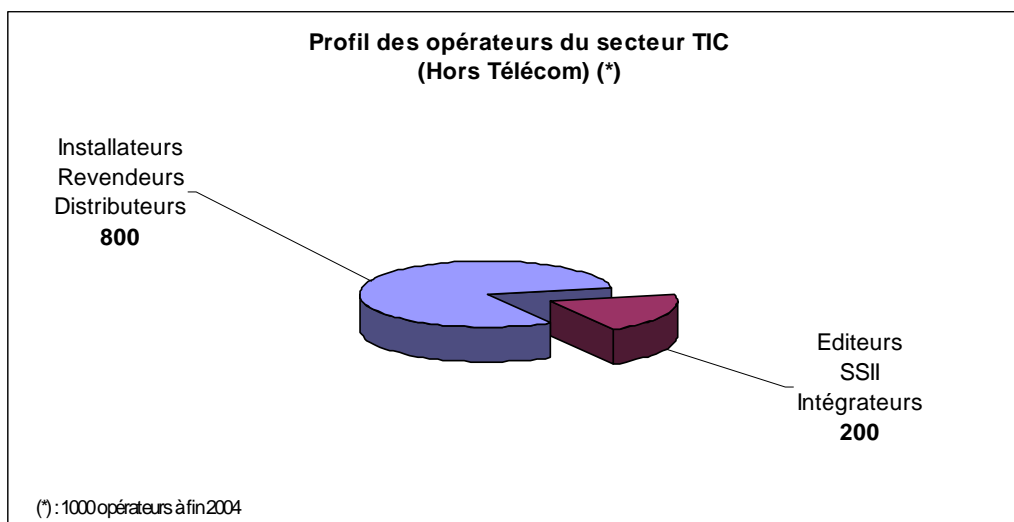
- Un fournisseur apprécié de services informatiques et d'ingénierie à haute valeur ajoutée
- Un centre pour l'édition de logiciels dans des niches valorisant ses avantages compétitifs
- Un espace recommandé pour la délocalisation des activités de téléservices

PARTIE II
LE SECTEUR DES TIC : UN SECTEUR PORTEUR D'AVENIR EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Le Maroc est convaincu que les mutations et les développements à l'horizon 2012 placent les Technologies de l'Information comme étant un enjeu décisif pour l'avenir. Et ce, en raison de leur croissance et de leur dynamique propre, ainsi que de leur caractère transversal avec leurs effets structurants sur les autres secteurs.

I Chiffres clés du secteur TIC ⁽¹⁾**I-1 Profil des opérateurs**

- Des grandes sociétés très spécialisées, principalement les opérateurs de télécommunication, comptant une part importante d'investissements étrangers.
- Des sociétés de service de taille moyenne en nombre limité, souvent représentants locaux de groupes internationaux.
- Des success stories marocaines témoignant de l'existence d'un noyau d'industrie du logiciel capable d'innover et d'exporter son savoir faire. Certains sont leaders mondiaux dans leur spécialité notamment la monétique. A titre d'illustration, hors sociétés du secteur télécom, les quelques grands intégrateurs, distributeurs ou SSII locaux ont des effectifs de l'ordre de la centaine de personnes.
- De nombreuses sociétés de revente de matériels et de progiciels.



(Source : Apebi – Contrat Progrès Emergence 2005 – 2012 - Extrapolation à partir des membres de l'APEBI représentant environ 88% du chiffre d'affaires du secteur)

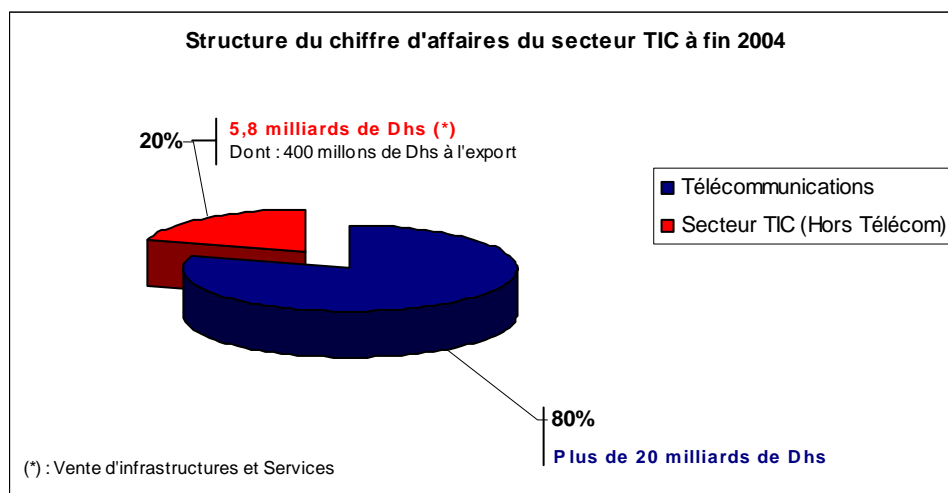
(1) : Données à fin 2004

I-2 Structure du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur à fin 2004 est de l'ordre de **26 milliards de Dhs**. Il peut être divisé en deux masses :

- i) **Les télécommunications** : sous l'effet du marché de la poursuite de la libéralisation et de l'entrée de nouveaux opérateurs, ce marché se développe de façon naturelle, portée par la tendance mondiale, l'innovation technologique et l'agressivité commerciale découlant de la compétition
- ii) **La vente d'infrastructures** (matériels, logiciels et le **service** (développement de logiciel, intégration, conseil, formation)).

Paramètres	Valeur à fin 2004
- Contribution du secteur TIC au PIB national	5%
- Chiffre d'affaires total du secteur TIC	26,4 milliards de Dhs
- Chiffre d'affaire du secteur TIC hors opérateurs télécoms	5,8 milliards de Dhs (Dont 400 millions de Dhs à l'export)



(Source : Apebi – Contrat Progrès Emergence 2005 – 2012)

(1) : Données à fin 2004

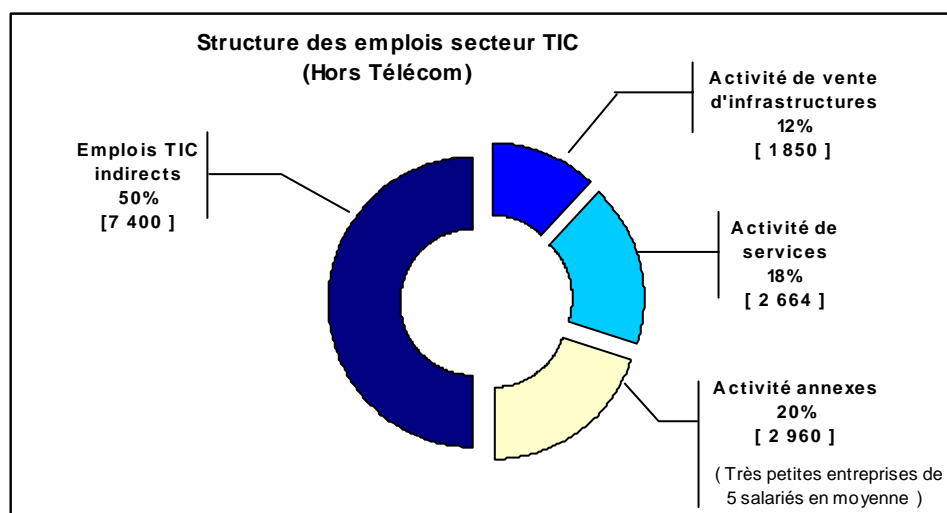
I-3 Structure de l'emploi

- 40 700 emplois – 0,5% de la population active, soit :
 - 14 800 emplois TIC (emplois directs et indirects purement TIC)
 - 26 000 emplois indirects non TIC
- Effectif moyen des entreprises du secteur : 10 personnes
- Effectif moyen pour un grand opérateur local : 100 personnes

Le nombre d'emplois générés par l'activité TIC en 2004 est de l'ordre de **14 800** pour les emplois purement TIC. Il se décompose en 2 volets, à savoir l'emploi direct et l'emploi indirect :

Emploi direct	Valeur à fin 2004
- Nombre d'emplois du secteur TIC	7 398
Dont :	
- Activité de vente d'infrastructures	25%
- Activité de services	36%
- Activités Annexes	40%
(Très Petites Entreprises de 5 salariés en moyenne)	

Emploi indirect	Valeur à fin 2004
- Nombre d'emplois TIC indirects	7 400
Les emplois indirects créés chez les clients (secteurs utilisateurs des TIC) s'expliquent par le fait que le développement de solutions entraîne la nécessité de recruter du personnel qualifié.	
L'hypothèse d'un emploi indirect dans cette catégorie pour un emploi direct est prise en continuité des hypothèses retenues par le Contrat Progrès 2001.	



(Source : Apebi – Contrat Progrès Emergence 2005 – 2012)

De plus, en tenant compte des emplois indirects non TIC mais induits par l'activité TIC (**26 000**), à savoir les professions de la logistique, du bâtiment, du marketing, ... le secteur TIC emploierait près de **40 700** personnes, soit moins de **0,5%** de la population active. (Hypothèse de 3,5 emplois indirects dans cette catégorie pour un emploi direct – Continuité Contrat Progrès 2001).

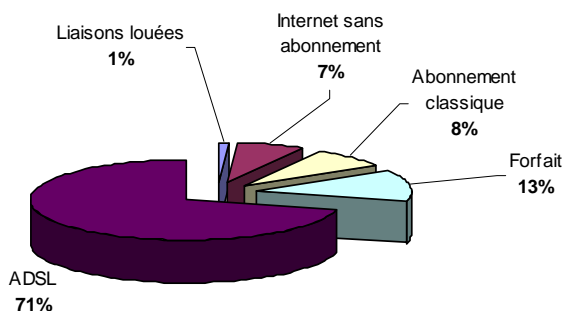
- Concentration des effectifs :
 - Casablanca : 65%
 - Rabat : 20%
 - Autres principales villes du Royaume : 15%

I-4 Données génériques

I-4-1 Internet et transmission de données ⁽¹⁾

Internautes de niveau 1 à avril 2005 :	12,4% de la population – 3,7 millions d'individus ⁽⁵⁾
Internautes de niveau 2 à avril 2005:	12,5% de la population – 3,8 millions d'individus ⁽⁶⁾
Nbre d'abonnements Internet à domicile	120 000 foyers – 0.4% de la population Soit 600 000 individus (avec une forte pénétration de l'ADSL : 45% de part de marché)
Nombre de sites en .ma	8 000 ⁽²⁾
Nombre de sites (autres extensions)	2 000 ⁽²⁾
Bande passante IP au Maroc	2170 Mbps à Mars 2005

Répartition des abonnés Internet par type d'abonnement (*)

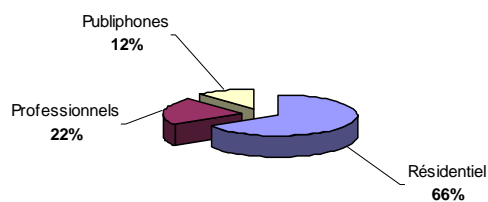


(*) : Données à fin Mars 2005

Le Maroc occupe le 52ème rang du Networked Readiness Index 2003 ⁽³⁾
 Le Maroc occupe la 118ème place du classement ITU – Global ICT Ranking 2003, dans le bas de la catégorie des pays présentant un niveau d'accès moyen
 Un abonné dépense en moyenne 1 000 Dhs par an en produits et services TIC divers ⁽⁴⁾
 Un nouvel abonné investit en moyenne 4 500 Dhs pour son premier équipement ⁽⁴⁾

I-4-2 Téléphonie fixe : un grand potentiel de développement ⁽¹⁾

Nombre d'abonnés à juin 2005	1.349.098
Taux de pénétration lignes fixes à juin 2005	4,51%
Densité téléphonie fixe juin 2005	De l'ordre de 17% des foyers

Téléphonie Fixe
Répartition du parc (*)

(*) : Données à fin 2004

I-4-3 Téléphonie mobile : domination du pré-payé ⁽¹⁾

Nombre d'abonnés	10.725.000 - Fin Juin 2005
Taux de pénétration lignes mobiles	35,88% soit de l'ordre de 42% des foyers -Fin juin 2005
Quote part prépayé	94,7% (Taux de pénétration : 33.98%) – Fin Juin 2005
Quote part post-payé	5,3% (Taux de pénétration : 1.90%) – Fin Juin 2005
Part de marché	IAM : 67,03% Méditel : 32,97%

(1) : ANRT – 2005 – www.anrt.net.ma

(2) : MISOC - 2004

(3) : "e-Maroc 2010, Propositions pour une e-stratégie mise à jour" – Rapport final – Mission financée par la Banque Mondiale – Louis Lengrand & Associés – Juillet 2004

(4) : "Le NRI est le degré de préparation d'une nation ou d'une communauté à participer et à bénéficier des développements des TIC

Source : E-Commerce & Development " – United Nations Conference on Trade and Development – Report 2003

(5) : Est considéré comme internaute de type 1 toute personne physique qui s'est connectée à Internet au moins une fois au cours du dernier mois, indépendamment du lieu et de la méthode d'accès utilisés.

(6) : Est considéré comme internaute de type 2 toute personne physique qui s'est connectée à Internet au moins une fois au cours des douze derniers mois, indépendamment du lieu et de la méthode d'accès utilisés.

I-4-4 Indicateurs de suivi des TI pour les particuliers et les ménages ⁽¹⁾		Valeurs
Indicateurs d'équipement		
Nombre de lignes téléphoniques (pour 100 habitants)		4,4%
Nombre d'abonnés mobiles (pour 100 habitants)		31,2%
Nombre d'ordinateurs (pour 100 habitants)		2,1%
Pourcentage des ménages disposant d'une ligne fixe		17%
Pourcentage des ménages disposant d'un mobile		41,5%
Pourcentage des ménages disposant d'un ordinateur personnel		11%
Indicateurs d'accès aux TI		
Largeur de bande internationale par habitant (pour 100 habitants)		41,33 bits/h
Pourcentage de la population couverte par le mobile		95%
Pourcentage de ménages disposant d'un accès Internet à domicile		2,1%
Pourcentage de ménages disposant d'un accès Internet haut débit à domicile		1,2%
Pourcentage de ménages disposant d'un accès Internet hors domicile		12%
Pourcentage de ménages disposant d'un accès Internet haut débit hors domicile		8,2%
Indicateurs d'usage de l'Internet		
Fréquence d'utilisation de l'Internet pour les individus déclarant se connecter à Internet	A domicile (quotidiennement)	77,4%
	Hors domicile (1 à 2 fois par semaine)	61,7%
Nombre d'accès Internet (pour 100 habitants)		0,4 %
Nombre d'accès Internet Haut débit (pour 100 habitants)		0,2 %
I-4-5 Indicateurs de suivi des TI pour les entreprises ⁽²⁾		Valeurs
Indicateurs d'équipement		
Nombre d'ordinateurs par employé		37%
Existence d'un serveur au sein de l'entreprise		69%
Existence d'un service dédié informatique		48%
Part de l'investissement consacré aux technologies de l'information	Matériel	22% ⁽³⁾
	Formation	12% ⁽⁴⁾
Age moyen du parc informatique	De 1 à 3 ans	22%
	≥ 3 ans	31%
	< 1 ans	29%
Indicateurs d'accès à Internet		
Pourcentage d'entreprises disposant d'un accès à Internet		90%
Dont haut débit		90,48%
Type de connexion connexion à Internet	Haut débit (ADSL)	85,26%
	Bas Débit (RTC avec abonnement)	84,21%
Pourcentage de postes de travail connectés à Internet		56%
Part des employés utilisant Internet		19%
Part des employés disposant d'une adresse e-mail professionnelle		16,34%
Indicateurs d'usage		
Pourcentage d'entreprises disposant d'un Intranet		30%
Type d'usage de l'Intranet	Gestion administrative	41,89%
Pourcentage d'entreprises disposant d'un site web		38%
Type de site du parc	Commercial	75%
	Institutionnel	25%
Pourcentage d'entreprises disposant d'un nom de domaine		78%
Pourcentage d'entreprises passant des commandes par Internet (Sinon souhaitant le faire durant les 12 mois prochains)		14%
Pourcentage moyen des achats en ligne dans le budget achats		4%
Pourcentage des entreprises recevant des commandes par Internet		4%
Pourcentage moyen des ventes en ligne dans le chiffre d'affaires		5%

(1) : Observatoire national des TIC – Apebi / ANRT – 2004-2005 – L'enquête auprès des particuliers a été réalisée en Avril 2005

(2) : Observatoire national des TIC – Apebi / ANRT – 2004-2005 – L'enquête auprès des entreprises a été réalisée en Mars 2005 sur la base du Kompas

(3) : Observatoire national des TIC – Apebi / ANRT – 2004-2005 – Ce chiffre est à prendre avec précaution : le taux de réponse à cette question est de 71%

(4) : Observatoire national des TIC – Apebi / ANRT – 2004-2005 – Ce chiffre est à prendre avec précaution : le taux de réponse à cette question est de 35%

II Les potentialités

De même, que le Maroc est reconnu à l'échelle internationale comme une plate forme d'implantation avantageuse, le marché intérieur marocain recèle de nombreuses sources de croissance, notamment dans l'administration, les entreprises et chez le particulier.

II-1 Un marché intérieur en développement : des besoins importants dans la perspective de la mise à niveau**II-1-1 Le particulier : le développement des usages et de la concurrence amènera une augmentation sensible de l'utilisation d'Internet**

Pour cette catégorie de clientèle, le marché est aujourd'hui exclusivement domestique. Il est porté d'une part par les télécoms, en forte croissance avec le mobile et l'Internet haut débit mais avec encore un grand potentiel au vu des ratios internationaux, et par l'informatique personnelle encore faiblement développée.

A cet effet, la stratégie gouvernementale prévoit la généralisation de l'accès aux technologies de l'information aux ménages.

Plusieurs catalyseurs sont en phase de mise en œuvre, en ce sens :

- Démocratisation de l'accès aux TIC : introduction des forfaits en 2002, lancement de l'ADSL en accès illimité en Décembre 2003, baisses tarifaires continues, offres packagées (PC+Internet+Lignes fixes), solutions clés en main à des tarifs attractifs,...
- Développement des accès publics numériques collectifs et démarche volontariste de labellisation des cybercafés. Environ 2020 cybercafés – 85% des accès se font dans les cybercafés et 40% en milieu professionnel ⁽¹⁾

En revanche, le Maroc présente des atouts sensibles:

- La jeunesse de sa population, plus apte à appréhender les nouvelles technologies et bénéficiant d'un taux de scolarisation plus grand.
- La culture de la mutualisation, qui se révèle dans le succès des cyber cafés dans la continuité des téléboutiques.

Opportunités

Le développement des usages et de la concurrence amènera une augmentation sensible de l'utilisation d'Internet, sur la base des paramètres suivants ; à savoir :

- Une augmentation du rapport entre le nombre d'abonnés par rapport au nombre d'internautes pour un objectif de **1,8 millions en 2012**
- Un abonné dépense en moyenne 1 000 Dhs par an en produits et services TIC divers ⁽²⁾
- Un nouvel abonné investit en moyenne 4 500 Dhs pour son premier équipement ⁽²⁾

(1) : " Objectif M@ROC - Morocco@n e-Road Map – Composants Majeurs de la stratégie TI Nationale " – CESTI - 2005
(2) : Apebi – Etude Contrat Progrès Emergence 2005-2012 – www.apebi.org.ma

II-11-2 L'entreprise : un programme national dédié

es entreprises représentent un marché potentiel important compte

Opportunités PME

- Intentions de vente en ligne 2005 – 2006 : 15% des entreprises ⁽¹⁾
- Potentiel d'équipement de près de 41% des PME marocaines ⁽²⁾
- Besoin d'accès à Internet de près de 80 % des PME marocaines ⁽²⁾

De ce fait, le potentiel pour le secteur TIC au niveau des PME est important à bien des égards, notamment dans :

La mise à niveau via l'introduction des TIC :

Dans beaucoup de domaines la mise à niveau par l'introduction des TIC est une question de survie de filières entières. De nombreuses filières doivent ainsi intégrer au plus vite des solutions TIC en ce sens ; à savoir :

Secteurs cibles

- Agro-alimentaire
- Tourisme
- Textile
- Services publics
- Commerce de proximité

Projets de développement TIC dans le cadre de la mise à niveau

- Solutions pour la traçabilité alimentaire
- Plateforme de réservation touristique en ligne
- Place de marché
- Dématérialisation de la commande publique
- Centrale d'approvisionnement pour les petits commerçants

L'infogérance : délégation de personnel qualifié

La fourniture d'infrastructures de télécommunications (réseaux backbone et de desserte à haut débit en technologies filaires ou alternatives, interconnexion avec les réseaux internationaux, réseaux d'entreprise, réseaux mobiles, réseaux et points d'accès à Internet), **de commerce électronique** (plates-formes de paiement électronique) et de **sécurité** (PKI, autorités et opérateurs de certification).

La fourniture d'équipements informatiques (mainframes, PC, portables, serveurs, périphériques) et de **télécommunications** (téléphonie d'entreprise, mobiles, assistants personnels)

La fourniture de logiciels (bureautique, progiciels)

Le développement de logiciels (logiciels spécifiques, web agencies)

L'intégration de solutions (nouvelles applications dans un environnement existant, assemblage de briques logicielles, matérielles et télécoms)

La formation

L'hébergement et l'exploitation d'applications.

Le conseil stratégique et technologique aux entreprises pour l'exploitation des avantages offerts par les TIC. Pour ce dernier point, cela est d'autant plus notable qu'aujourd'hui des financements existent, comme le FOMAN

Les PME attendent surtout des offres intégrées en ce sens.

Opportunités Grandes Entreprises

Il existe également de forts besoins de compétences expertes dans le domaine des services. Que ce soit pour la mise en œuvre de projets spécifiques (exple: fusion BCM/Wafa Banque, nouveaux services en ligne à Barid Al Maghrib) ou l'intégration de progiciels (exple: progiciels de gestion intégrée à l'OCP).

(1) : Etude ANRT / Apebi – Observatoire des Technologies de l'Information (Juin 2005) – www.anrt.net.ma

Base échantillon : Parc informatique des 40 000 entreprises présentes dans le Kompas

(2) : " PROTIC – Programme national pour la promotion des TIC : 50 000 entreprises sur le Net " – Décembre 2004 – www.mcinet.gov.ma/techinfo/protic/plan_strategique_v01.pdf

II-1-3 L'Administration : mise en œuvre du programme e-Gouvernement ⁽¹⁾

A la suite du Sommet Mondial pour la Société de l'Information de décembre 2003 à Genève, le Maroc a relancé sa détermination à développer de façon active la Société de l'Information déjà initiée en 2001 suite aux déclarations de Sa Majesté le Roi Mohamed VI. De nombreuses actions concrètes ont ainsi été lancées par les différentes administrations, parmi lesquelles on peut saluer la mise à jour du **programme e-Maroc**, la réalisation du **PROTIC** et la mise au point du **FOMAP** (Fonds de Modernisation des Administrations Publiques).

A cet effet, un Comité Stratégique pour les Technologies de l'Information (CSTI), a entrepris de formaliser cette détermination au sein d'un programme national de développement de la société de l'information, traitant en parallèle de l'administration électronique, de l'éducation, du social, du secteur des TIC et des TIC dans l'entreprise.

Dans le cadre du programme gouvernemental de modernisation de l'Administration " e-Gouvernement ", élaboré initialement par le Comité Stratégique des Technologies de l'Information – **CSTI** ⁽²⁾ puis mené par le **Comité national E-Gov** ⁽³⁾, **quelques 30 projets e-gov réalisables à court terme ont été identifiés et sont en cours de réalisation** (e-douanes, Damacom, CNSS, e-justice, e-foncier, e-transport, e-santé, etc.... - Liste des projets consultables sur : www.egov.ma). Qui plus est, sur le plan éducatif, un plan de généralisation de l'Internet au niveau des écoles est déjà en phase de mise en œuvre.

Focus

- Dépenses de l'Administration dans les TI : 1 à 3 % du PIB ⁽⁴⁾
- Etablissements dotés de salles multimédias ⁽⁵⁾ :
 - * Lycées : 97.5%
 - * Collèges : 77%
 - * Ecoles primaires : 5%
- Moyenne d'élèves par station de travail PC ⁽⁵⁾ :
 - * Lycées : 110
 - * Collèges : 290
 - * Ecoles primaires : 4000
- 1 ordinateur pour 35 fonctionnaires dont 35% seulement reliés en réseau (2001) ⁽⁶⁾
- 0.3% de spécialistes TI du total des fonctionnaires ⁽⁶⁾
- Tous les ministères et 36% des administrations publiques marocaines ont un site web ⁽⁷⁾
- 131e position (sur 173) au classement «e-government readiness» ⁽⁸⁾
- Qualité très hétérogène des sites: mise à jour, achèvement partiel, indisponibilité, etc... ⁽⁷⁾
- Absence globale de contenus éducatifs à même de permettre le développement du e-learning ⁽⁷⁾

Ce programme permet ainsi la modernisation de l'Administration (permettant à la fois de réduire ses coûts et d'améliorer le service rendu aux citoyens), la création et la mise en ligne d'un contenu numérique spécifique à l'activité des entreprises ; ainsi que **la stimulation d'une offre locale pour la réalisation et l'exploitation des nouvelles applications. Et ce, afin de délimiter un " volume projets " qui constitue un " cadre d'engagement " entre l'Administration et le secteur des NTIC marocain.**

Il résulte de tout cela un potentiel énorme pour le secteur TIC marocain d'implication directe dans la modernisation de l'administration et de sa relation avec ses usagers. De grands chantiers ont déjà été lancés (rénovation de back office, services en ligne, finalisation du portail national, mise en œuvre d'une infrastructure d'échange normalisée (gateway) entre les entités administratives afin de faciliter la dématérialisation de leurs procédures et l'échange d'informations....) De plus, le potentiel d'équipement, indispensable à tout plan de modernisation, est considérable dans les années à venir.

Opportunités

Cette opportunité de marché intérieure permettra ainsi de croître le volume des dépenses de l'Administration dans les TI :

- **Le E-Gouvernement** : Le Maroc met en place un programme ambitieux de développement de l'administration électronique " IDIRATI ", basé sur la réalisation de **180 projets cibles**. Le gouvernement finalise en ce début 2005 la mise en place d'une enveloppe de **1,5 milliard de Dhs sur la période 2005-2008**, soit un budget annuel moyen de 375 millions de Dhs.
 Quelques exemples : - Projet d'investissement de plus d'un milliard de Dhs visant à la mise en place d'une salle multimédia par école (8 500 établissements)
 - Projets de digitalisation de la carte nationale et du permis de conduire pour un montant de plus d'un milliards de Dhs
- **Le budget informatique de l'Etat** est actuellement de 500 millions de Dhs par an. Pour autant, le budget informatique augmentera fortement pour accompagner la modernisation des administrations et l'accompagnement du programme e-Gouvernement, **avec une moyenne de 15% par an**. On peut également anticiper un rattrapage **en 2007 de l'ordre de 30%** pour amorcer la mise en service des premiers projets d'ampleur. Et ce, avec un objectif d'investissement de plus de **1 353 000 000 Dhs en 2012**.

(1) : Comité E-Gov – 2005

(2) : Présidé par le Ministère des Affaires Economiques et Générales et auquel l'Apebi a fortement participé

(3) : Dont l'Apebi est membre

(4) : " PROTIC – Programme national pour la promotion des TIC : 50 000 entreprises sur le Net " – Décembre 2004

(5) : " Généralisation des TIC dans l'enseignement, Rapport intermédiaire " – ANRT – 17-09-2004

(6) : " e-Maroc 2010, Propositions pour une e-stratégie mise à jour " – Rapport final – Mission financée par la Banque - Mondiale – Louis Lengrand & Associés – Juillet 2004

(7) : " Synthèse de l'étude : Marché de l'Internet au Maroc, Etat des lieux et perspectives de développement " – SITCOM

(8) : " E-Commerce & Development " – United Nations Conference on Trade and Development – Report 2003 - (Groupe DEVOTEAM) – ANRT – Décembre 2004

Axes thématiques de réflexion du programme " IDIRATI "

Le programme " IDIRATI "est présenté de manière intégrée et cohérente tout en tenant compte des résultats des réflexions des différents groupes de travail, des recommandations et des matrices d'actions et de projets relatifs aux six axes suivants :

L'environnement et le pilotage stratégique : il s'agit principalement des objectifs mesurables du programme IDARATI et des facteurs clés de succès dont le cadre organisationnel, le cadre juridique, la formation des ressources humaines, la généralisation de l'accès, le financement et le partenariat public-privé.

La mutualisation : il s'agit de renforcer la solidarité numérique entre les administrations en vue d'optimiser les dépenses et de généraliser l'adhésion et accélérer la réalisation du nouveau programme, à travers le partage du savoir faire, des ressources, des plateformes techniques, des applications d'ordre commun et l'échange d'expériences.

La normalisation : l'objectif est d'assurer la cohérence et l'interopérabilité des différents systèmes pour une meilleure communication, par la mise en place d'un référentiel commun, l'application des normes et des standards techniques, et le développement des bases de données normalisées.

Les infrastructures et la sécurité : cet axe propose des solutions pour assurer un degré élevé de performance et de sécurité des systèmes d'information et de communication, et des services en ligne, afin de faire face aux défaillances techniques et menaces pouvant nuire à la réussite de l'administration électronique.

Les services transversaux : il s'agit d'identifier les projets impliquant une multitude d'acteurs, puisant de plusieurs sources de contenu, et faisant appel à des procédures inter administratives, d'où la nécessité d'une gestion coordonnée, d'une synergie entre les intervenants pour surmonter la complexité de réalisation et les contraintes de normalisation.

Les services verticaux ou métiers : ce dernier axe concerne l'identification pour chaque administration des services en ligne qui sont propres à ses attributions et métiers et dont elle est la seule entité responsable de la mise en œuvre. Ces services concernent aussi bien le domaine social qu'économique, le citoyen que l'entreprise, l'administration centrale que locale.

Objectifs stratégiques, à l'horizon 2008, du programme " IDIRATI "

Services en ligne : 2 procédures administratives en mode transactionnel complet par an

Formulaires en ligne : 50 % des formulaires en ligne

Portails des administrations : 80 % des administrations dotées de portails

Intranets des administrations : 60 % des administrations

Alphabétisation numérique des fonctionnaires : 10 % du personnel

Numérisation du patrimoine documentaire public : 30 % des documents

Collectivités locales : dématérialisation des transactions les plus courantes avec le Ministère de l'Intérieur et l'instauration de guichets citoyens

Marchés publics : mise en ligne de la procédure de consultation et de soumissionnement

II-2 Le secteur TIC : des potentialités établies sur la base de faits réels et tangibles ⁽¹⁾

- Un chiffre d'affaire de l'ordre de 80 milliards de Dhs en 2012 ⁽²⁾
- Création de 125 000 nouveaux emplois dans les TIC en 2012 (Dont 90 000 dans l'offshoring)

Sur la base des différentes opportunités, ainsi énoncées le secteur TIC marocain doit permettre de générer un chiffre d'affaire de l'ordre de **80 milliards de Dhs en 2012 (Télécoms & Offshoring compris)**. Et ce, avec une création de **125 000 nouveaux emplois** dans les TIC en 2012 (Dont **90 000 dans l'offshoring**).

Il est à noter que ces prévisions s'appuient sur la mise en œuvre, préconisée par l'Apebi ⁽³⁾, des mesures du programme de développement du secteur des TIC visant le développement du chiffre d'affaire mais également le développement de la valeur ajoutée.

Qui plus est, des leviers potentiels de croissance se dessinent tant au niveau du marché des télécoms qu'au niveau du marché de l'informatique.

II-2-1 Potentialités du marché des télécoms

Concernant la **poursuite de la libéralisation du secteur**, l'ANRT a publié une note d'orientation générale (www.anrt.net.ma) précisant les avancées faites et les nouvelles perspectives offertes par la loi 55-01. Cette note précise également le programme d'ouverture de nouvelles licences, à la fois dans le fixe et le mobile mais également dans les liaisons satellitaires permettant à la fois le développement d'offres alternatives dans un contexte concurrentiel clair et attractif pour les investisseurs étrangers. (boucle locale radio, le WIFI ou le WIMAX)

Le bénéfice de la libéralisation des télécommunications concernera bien entendu les utilisateurs. Il concernera également le secteur des TIC, les opérateurs de télécommunication en premier lieu qui, avec la concurrence, verront leurs marges diminuer mais leur marché grandir. Mais cela impactera également les revendeurs de matériels (composants, terminaux) et de logiciels mettant, ainsi en exergue, une opportunité pour le développement de nouvelles offres de service grand public et professionnelles.

Le marché des équipements télécoms est actuellement tiré par les terminaux mobiles et par l'équipement des centres d'appels. Il présente par ailleurs un bon potentiel dans la perspective de plusieurs grands programmes nationaux comme le programme de modernisation des administrations, qui doit inclure une mise à niveau des capacités de communication des administrations centrales, mais également locales, ou le programme de développement de la capacité touristique, prévoyant la création de nouvelles structures hôtelières et la rénovation des capacités existantes.

Le marché des infrastructures télécoms, incluant les équipements de routage, doit se développer avec le lancement des nouvelles licences. Le développement des infrastructures, notamment alternatives, va générer un besoin fort en installation et en maintenance de ces équipements.

De ce fait, le marché de l'usage a encore un grand potentiel de croissance, couplé à la perspective de baisses des tarifs attendus suite à l'attribution de nouvelles licences télécoms.

II-2-2 Potentialités du marché de l'informatique

Le marché de l'informatique se décompose en :

- Matériel
- Logiciel
- Service

La **croissance attendue de l'Internet**, individuel, groupé ou entreprises, le développement de l'usage des TIC par les entreprises et la modernisation des administrations permettent d'envisager une croissance du marché informatique.

C'est en fait le **marché du service** qui reste le plus en retrait et qui, comparativement, représente le plus grand potentiel de croissance. Majoritairement tourné vers la formation. C'est l'un des domaines où des solutions répondant aux attentes de la population marocaine doivent trouver leur place.

Certains segments, comme le développement logiciel ou l'intégration, vont cependant continuer à être soumis à une forte concurrence de la part des grands groupes internationaux. Le potentiel réside dans les grands projets de l'administration et des grandes entreprises. Pour ces dernières, l'informatisation est déjà une réalité et va continuer de se développer sous la poussée internationale des marchés, de leurs maisons mères ou de leur partenaires

(1) : Apebi – Etude Contrat Progrès Emergence 2005-2012 – Prévisions s'appuyant sur la mise en œuvre préconisée par l'Apebi des mesures du programme de développement du secteur des TIC visant le développement du chiffre d'affaires mais également le développement de la valeur ajoutée

(2) : Télécom & OffShoring compris,

(3) : Dans le cadre de l'actualisation du Contrat Progrès Emergence " 2005 – 2012 "

Des segments de **développement logiciel** restent cependant relativement vierges et devraient faire l'objet de toutes les attentions de la part des professionnels du secteur. Cela concerne notamment :

- Le logiciel libre, qui permettrait de répondre aux grands besoins de modernisation et d'informatisation du pays.
- La création de contenu pour le marché local voire régional, avec un fort potentiel pour l'éducation et l'information des entreprises.

Les segments concernant l'**externalisation** sont également porteurs de développement. Le PROTIC a en effet montré de fortes attentes en la matière, que ce soit pour des offres d'hébergement, d'infogérance ou d'outsourcing, permettant de palier la difficulté des PME à investir dans les TIC et à intégrer des compétences spécialisées. Cela se complète par une demande à venir en termes de service de maintenance et d'exploitation.

Enfin, le PROTIC a également mis en évidence une **forte attente de solutions packagées de la part des PME**. Certaines initiatives, souvent à l'origine des opérateurs télécoms dans le domaine de l'accès à Internet, ont rencontré un vif succès, permettant de proposer des solutions complètes à des tarifs attractifs. Le **développement d'offres sectorielles** est attendu mais nécessiterait une plus grande coopération entre les acteurs des différents segments concernés.

La **confiance numérique**: la **dématérialisation des échanges** offrent de nouvelles opportunités de services à la fois pour la sphère publique et la sphère privée.

Le domaine du **contenu** représente également un sujet potentiellement porteur. En effet, le Maroc et, de façon plus globale, l'ensemble du monde arabe manque de contenu, informationnel, culturel, ludique, en langue arabe ou non. Ce marché concerne directement les entreprises du secteur TIC qui doivent y voir une opportunité de développement de nouveaux services à valeur ajoutée et de participation au développement de la société de l'information qui aura des effets induits sur les autres segments de la demande.

III Les acteurs publics : un soutien inconditionnel au développement de la stratégie nationale des TIC

Conscients de l'importance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le Gouvernement marocain a entrepris une réforme du secteur des TIC et élaboré une stratégie nationale permettant l'insertion du Maroc dans la société de l'information et du savoir. Le pilotage de cette stratégie repose sur la coordination des différents acteurs publics impliqués en ce sens.

DEPTTI - Département de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information [www.septi.gov.ma] (Ministère des Affaires Economiques et Générales)



Le Département de la Poste des Télécommunications et des Technologies de l'Information (DEPTTI) relevant du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Economiques et Générale a pour mission le suivi de la mise en application de la stratégie du Gouvernement en matière de Poste, de Télécommunications et de Technologie de l'Information. Il est investi de la mission publique gouvernementale de tutelle sur les Etablissements qui opèrent dans le secteur. Il assure la représentation du Maroc auprès des instances internationales spécialisées et veille à l'application des Accords et Conventions internationaux, ratifiés par le Maroc, par l'ensemble des intervenants et opérateurs des secteurs public et privé.

ANRT – Le régulateur des télécommunications [www.anrt.net.ma]

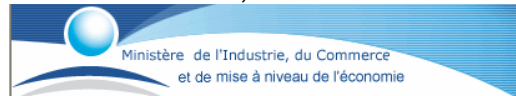


L' ANRT, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications a pour principales missions le respect des dispositions de la loi sur les télécommunications, la mise en place d'une concurrence saine et loyale entre les différents opérateurs, l'attribution des nouvelles licences ; ainsi que la veille technologique.

CSTI - Comité Stratégique pour le développement des Technologies de l'Information

Présidé par le Ministère des Affaires Economiques et Générales, le CSTI est Chargé de la réflexion sur l'insertion du Maroc dans la société de l'information et du Savoir. Il travaille, à cet effet, à l'élaboration d'un programme national de développement de la société de l'information, traitant en parallèle de l'administration électronique, de la réduction de la fracture numérique, de l'éducation, du social, du secteur des TIC et des TIC dans l'entreprise.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie [www.mcinet.gov.ma]



Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de mise à niveau de l'économie agit en tant que générateur des orientations stratégiques des secteurs commercial et industriel, incitateur de la compétitivité, de l'investissement productif, de l'innovation, de la qualité et de la généralisation des technologies de l'information, promoteur d'un environnement propice au développement de l'entreprise (infrastructure, information économique, cadre légal, ressources humaines...), partenaire avec les différents intervenants relevant des secteurs sous sa tutelle et acteur principal dans le processus de mise à niveau.

CETIC – Centre Marocain des Technologies de l'Information et de la Communication pour les Entreprises [www.cetic.org.ma]



Constitué à l'initiative du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de mise à niveau de l'économie, le CETIC joue un rôle clé dans l'accompagnement de l'entreprise dans sa mise à niveau par les TIC (sensibilisation, organisation des formations, information et accompagnement, identification et assistance à la mobilisation des mesures appropriées pour favoriser le développement des TIC, veille technologique...)

Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics [www.mmisp.gov.ma]



Les attributions dévolues à ce ministère dans les domaines de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ne consistent pas seulement en la confection des normes juridiques et le contrôle de leur application. Elles visent aussi à dynamiser et à accélérer le processus de modernisation de l'Administration (dont l'amélioration et la dématérialisation des échanges avec le citoyen, la mise en œuvre d'un contenu numérique et de services affiliés en ligne,...), et d'adapter son mode de fonctionnement aux mutations rapide de son environnement

Comité national E-Gov [www.egov.ma]



Constitué à l'initiative du Premier ministre dans le but de contribuer à la mise en oeuvre du programme "administration en ligne", le Comité e-Gouvernement est chargé de la coordination interministérielle des projets de e-gouvernement. Placé sous la présidence du Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics, ce comité, composé de représentants de l'Administration et du secteur privé, a permis de par son impulsion d'initier plusieurs projets ayant conduit à des réalisations concrètes (e-douane, e-justice, e-foncier, Damacom, e-Wilaya, ...)

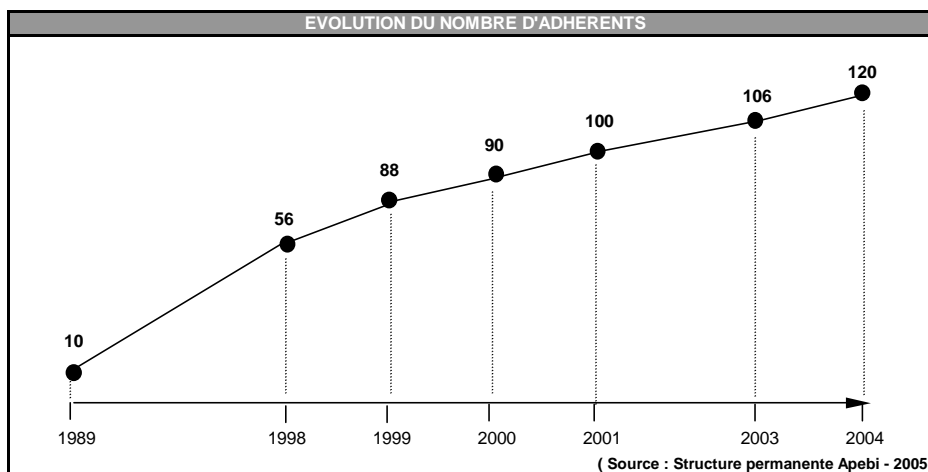
PARTIE III
L'APEBI : TRANSFORMER LES PRISES DE CONSCIENCE EN REALITES CONCRETES

Depuis sa création en 1989, l'Apebi, consciente de ses engagements vis-à-vis de la profession, a constamment redéfini ses actions afin de promouvoir les intérêts professionnels collectifs de ses membres et de participer activement au développement des Technologies de l'Information au Maroc.

Après quelques années de travaux de mise en place, de consolidation de ses assises, l'Apebi est ainsi devenue la plate-forme incontournable et s'est imposée à travers ses actions comme l'interlocuteur privilégié du secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires tiers.

I Chiffres clés de l'Apebi : une représentativité exceptionnelle ⁽¹⁾

- Périmètre de l'Apebi
 - Plus de 120 adhérents
 - 88% du chiffre d'affaires de la profession
- Adhérents
 - Vente d'infrastructures : 70% (matériels, logiciels)
 - Services : 30% (développement de logiciel, intégration, conseil, formation)

**II Vision et Objectifs de l'Apebi ⁽²⁾**

Sa vision et ses objectifs sont formalisés sur la base d'une approche systémique des enjeux du secteur TIC ; à savoir un alignement stratégique quant aux catalyseurs de développement du secteur :

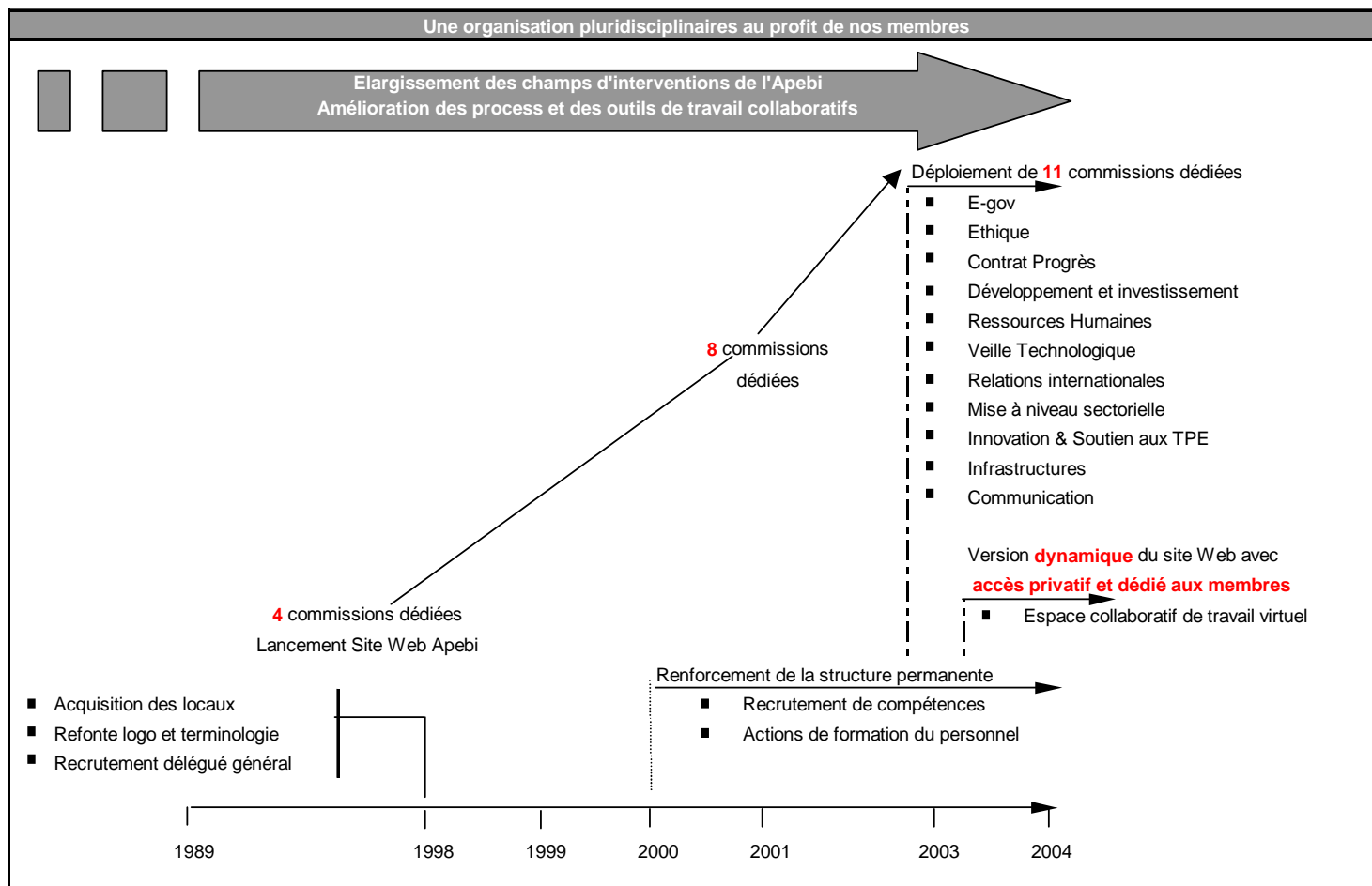
- Maintenir et développer un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, les acteurs internationaux et les donneurs d'ordre
- Faire évoluer la vision stratégique de l'Apebi
- Réunir les conditions de l'émergence d'une industrie forte dans les TIC
- Développer les ressources humaines du secteur, au niveau qualitatif et quantitatif
- Développer les infrastructures d'accueil et les services associés
- Appuyer la politique du e-gouvernement
- Renforcer les liens de l'Apebi avec les autres secteurs économiques
- Appuyer et accompagner les nouvelles générations d'entreprises
- Développer l'image TI du Maroc et les relations internationales
- Soutenir l'innovation et la Recherche & Développement
- Assurer une meilleure visibilité du marché des TI au Maroc et à l'international
- Accompagner nos membres dans leur mise à niveau et leur compétitivité
- Développer et structurer des services à valeur ajoutée au profit de nos membres
- Accompagner les actions par une politique forte de communication

(1) : Données à fin 2004 – Apebi

(2) : Il est à noter qu'atteindre totalement les objectifs cités, dépend non seulement des efforts importants que l'Apebi déploie à cet effet, mais aussi et dans une grande mesure, de décisions relevant des pouvoirs publics et de l'implication des autres acteurs dans la dynamique de généralisation de l'utilisation des TI

La mission de l'Apebi se décline ainsi à 2 niveaux :

- Une mission d'intérêt général, en ce sens, où l'Apebi a un rôle déterminant comme force de proposition, aussi bien dans son volet développement du secteur que de son impact sur l'activité de ses membres.
- Une mission d'intérêt corporatiste, en ce sens, où l'Apebi doit consolider et capitaliser sur les réalisations et acquis de l'association au profit de ses membres



Cette démarche d'analyse stratégique lui permet d'énoncer les projets cibles les plus en phase avec les enjeux du moment et à venir, en s'assurant de préciser la typologie du retour sur investissement (Impacts directs & Impacts indirects), les résultats attendus, les indicateurs de suivi, ainsi que l'identification des partenaires adéquats (nationaux et internationaux / publics et privés).

III Organisation et fonctionnement de l'Apebi

Dans le cadre de la réalisation, de ses objectifs, l'organisation de l'Apebi s'est structurée autour des organes de direction suivants, regroupant plus de 50 collaborateurs bénévoles :

- Un Conseil d'Administration regroupant 20 membres représentatifs du secteur

Conseil d'Administration

- AeBDM
- CADTECH
- CASABLANCA TECHNOPARK
- CASANET
- CONSILIUM
- DIAL TECHNOLOGIES
- DISTRISOFT
- GFI INFORMATIQUE MAROC
- HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS
- HP
- IB MAROC
- INVOLYS
- M2M
- MAROC CONNECT
- MERCURE.COM
- MICRODATA
- NDNET
- S2M
- SIGMATEL
- SUCCESS TECHNOLOGY

- Un bureau composé de 14 membres actifs

Membres du Bureau

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| - Président | M. Bachir RACHDI | INVOLYS |
| - Vice-présidents | M. Hassan AMOR | MICRODATA |
| | M. Karim Radi BENJELLOUN | DISTRISOFT |
| | M. Mohamed HORANI | HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS |
| | M. Fouad JELLAL | HP |
| - Secrétaire général | M. Abderrahmane RIAD | NDNET |
| - Secrétaire général adjoint | M. Kamal OKBA | CASANET |
| - Trésorier | M. Rachid ABOU EL BAL | AeBDM |
| - Trésorier Adjoint | M. Chemseddine OULD SIDI BABA | CADTECH |

- 11 Commissions représentant une équipe dédiée de 40 collaborateurs

Commissions

- E-Gouvernement
- Ethique
- Innovation et Soutien aux Très Petites Entreprises
- Contrat Progrès
- Développement et Investissement
- Mise à niveau sectorielle
- Communication
- Veille Technologique
- Relations Internationales
- Ressources Humaines
- Infrastructures

Présidents

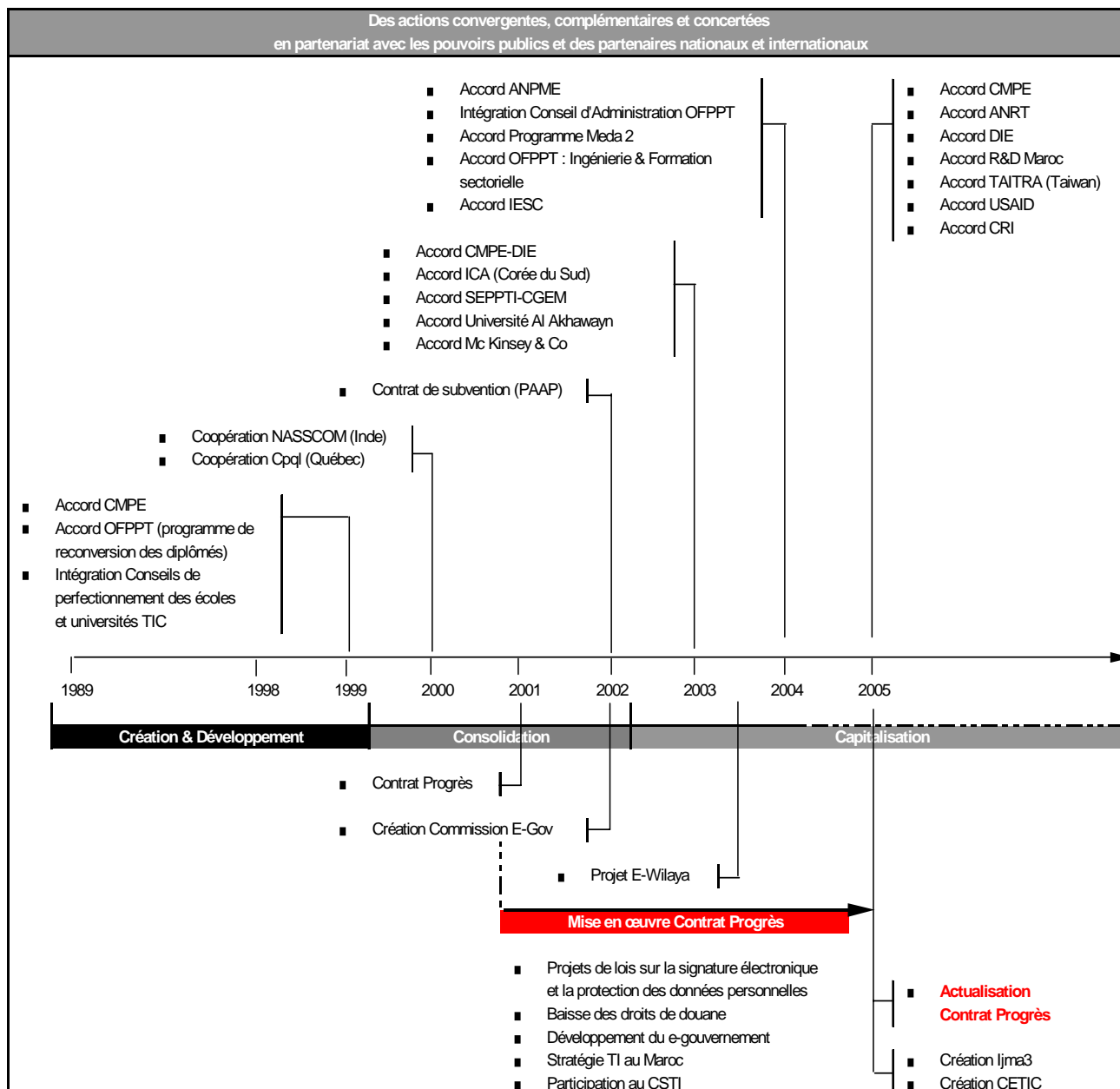
- M. Hassan AMOR
- M. Karim Radi BENJELLOUN
- M. Abderrafie HANOUF
- M. Mohamed HORANI
- M. Fouad JELLAL
- Mme Saloua KARKRI
- M. Khalid KARRAZ
- M. Kamal OKBA
- M. Chemseddine OULD SIDI BABA
- M. Abderrahmane RIAD
- M. Mohcine SENHAJI GHAZI

- Une structure permanente constituée de 4 collaborateurs

- 1 Directeur : M. Jamal BENHAMOU
- 2 Chargés de mission
- 1 Assistante de direction
- 1 Agent Administratif

IV L'Apebi : le développement de partenariats structurants

Le réseau de partenaires de l'Apebi est édifié à l'image d'une syndication de partenaires nationaux et internationaux actifs et dédiés au développement du secteur des TIC. Et ce, sur la base de conventions de coopération afin de mutualiser les efforts et d'assurer à l'Apebi une convergence ainsi qu'une complémentarité des actions respectives menées avec les partenaires



A cela, s'ajoute de nombreuses réalisations ayant pour objectif de développer l'image de la profession, les relations extérieures et la sensibilisation du grand public, les relations avec l'administration, la visibilité du marché des TIC, la coordination et la mise en relation des membres de la profession. Et ce, depuis la création de l'Apebi, soit 16 années de développement et de consolidation :

- Participation à plus de 80 missions à l'international (L'Apebi est membre du WITSA)
- Participation à plus de 160 événements nationaux (Colloques, conférences, séminaires, forums, dîners-débats, rencontres d'affaires nationales et internationales...)
- Mise en œuvre de divers programmes de formation et d'information, d'études, de mises en relations à destination des membres
- Organisation du SitExpo
- De nombreuses forces de propositions auprès de l'Administration, des autres associations et fédérations professionnelles ; ainsi que des autres secteurs de l'économie nationale
- Plus de 20 accords-cadres au niveau national et international

Partenaires nationaux		
▪ ANPME	Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise	www.anpme.ma
▪ ANRT	Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications	www.anrt.net.ma
▪ ASMEX	Association Marocaine des Exportateurs	www.asmex.ma
▪ CETIC ⁽¹⁾	Centre Marocain des TI et de la Communication pour les entreprises	www.mcinet.gov.ma/cetic
▪ CMPE	Centre Marocain de Promotion des Exportations	www.cmpe.org.ma
▪ CGEM	Confédération Générale des Entreprises Marocaines	www.cgem.ma
▪ Comité National de l'Information aux investisseurs		
▪ Comité E-gov	Comité National E-Gouvernement	www.egov.ma
▪ CRI	Centres Régionaux d'Investissement	
▪ CSTI	Comité Stratégique pour le développement des Technologies de l'Information	
▪ DEPPTI	Département de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information	www.septi.gov.ma
▪ DIE	Direction des Investissements extérieurs	www.invest-in-morocco.gov.ma
▪ Ecoles d'ingénieurs et Universités ⁽²⁾		
▪ INPT	Institut National des Postes et Télécommunications	www.inpt.ac.ma
▪ MMSP	Ministère Chargé de la Modernisation des Secteurs Publics	www.mmsp.gov.ma
▪ MAEG	Ministère des Affaires Economiques et Générales	
▪ MCIN	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Mise à Niveau	www.mcinet.gov.ma
▪ OFPPT ⁽³⁾	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail	www.ofppt.org.ma
▪ R&D Maroc	Association Marocaine pour la Recherche et Développement	www.rdmoroc.org

Partenaires internationaux		
▪ APC ⁽⁴⁾ (Canada)	Approche par Compétence	
▪ Cplq (Québec)	Centre de promotion du logiciel québécois	www.interlogic.ca
▪ IESC (U.S.A)	International Executive Service Corp	www.iesc.org
▪ IJMA3 ⁽⁵⁾ (Monde Arabe)	Union of Arab ICT Associations	www.ijma3.org
▪ MEDA 2 ⁽⁶⁾ (Union Européenne)	Unité d'Appui au Projet	www.meda2-fp.ma
▪ NASSCOM (Inde)	India's National Association of Software and Services Companies	www.nasscom.org
▪ PAAP (Union Européenne)	Programme d'Appui aux Associations Professionnelles	www.cgem.ma/paap
▪ Secartys (Espagne)	Electronics and Information Technology Exporters Association of Spain	www.secartys.org
▪ TAITRA (Taiwan)	Taiwan External Trade Development Council	www.taiwantrade.com.tw
▪ USAID (U.S.A)	US Agency for International Development	www.usaid.gov
▪ WITSA (International)	World Information Technology and Services Alliances	www.witsa.org
▪ WTP (U.S.A)	Washington Technology Partner	

Cette approche permet tout aussi bien à nos membres de bénéficier de l'effet de réseau, et donc de capitalisation en terme d'information opérationnelle, inhérents à ces programmes de partenariat.

(1) : Présidence Assurée par l'Apebi

(2) : Présence de l'Apebi au sein des Conseils de perfectionnement, pour les filières de formation TIC

(3) : Présence de l'Apebi au sein du Conseil d'Administration

(4) : L'Apebi est membre du Comité National de Coordination APC

(5) : L'Apebi est membre fondateur

(6) : L'Apebi est membre du Comité National de Suivi Sectoriel

V L'Apebi : un accompagnement au développement du secteur et de ses opérateurs

Etre membre de l'Apebi permet d'appartenir à la plus grande association de professionnels opérant dans le secteur des TIC marocain et de bénéficier de services privilégiés. A chacun des besoins de ses membres, l'Apebi développe une offre de service dédiée.

Peser sur les choix cruciaux pour le développement du secteur

- Forte implication auprès des principales instances nationales et internationales
- Développement d'une vision permanente stratégique et opérationnelle du secteur
- Lobbying et défense des intérêts de la profession
- Conférences et réunions à haut niveau
- Points presse mensuels

Développer des opportunités d'affaires

- Séminaires de sensibilisation sur l'apport des TIC auprès des entreprises utilisatrices
- Journées de rencontres avec les donneurs d'ordre (Pacte de Mobilisation Positive)
- Appui à la politique du e-gouvernement (volume projets & cadre d'engagement)
- SitExpo : le rendez-vous majeur des TIC au Maroc
- Rencontres d'affaires nationales internationales
- Réseaux de correspondants à l'étranger
- Actions de lobbying visant à favoriser le soutien de l'intégration des TI comme outil de mise à niveau
- Site Internet Apebi (Module de mise en relation en ligne)
- Annuaire et Cd-Rom Apebi

Accroître la visibilité et anticiper

- Observatoire Ressources Humaines (Programme MEDA II)
- Observatoire des Technologies de l'Information (Convention ANRT)
- Observatoire de veille sur les attentes des PME locales (CETIC)
- Veille réglementaire & législative
- Listes de diffusion & Etudes sectorielles
- Centre de documentation virtuelle (Site Internet Apebi)

Soutenir la compétitivité

- Conférences & Séminaires de formation
- Centre de ressources (Services à valeur ajoutée dédiés aux membres)
- Programmes R&D et Soutien à l'innovation
- Plans de formation sectorielle
- Contrats Spéciaux de Formation (Système du tiers-payant : 10% à la charge de l'opérateur TIC – 90% financés par l'OFPPT)
- Information sur les différents mécanismes de financement et d'aide à la promotion des RH
- Partenariat avec les principales écoles d'ingénieurs et universités (Intégration des conseils de perfectionnement, participation aux forums Grandes Ecoles)
- Club de monitoring pour les TPE (Très Petites Entreprises)
- Workshop TPE (Très Petites Entreprises)

Asseoir l'intégration

- Assemblée Générale Ordinaire (semestrielle)
- Jeudis de l'Apebi (Rencontre mensuelle des membres)
- Rencontres thématiques
- Site Internet (Espace membres à accès privatif, forums de discussion, emplois TIC, partenariats, ...)
- Bulletin d'information
- Rapport d'activité annuel

L'Apebi c'est aussi, à valeur d'aujourd'hui :

- Un capital relationnel et image au profit du secteur de plus de 16 ans
- La participation à plus de 80 missions à l'international
- La participation à plus de 160 évènements nationaux
- La mise en œuvre de plus de 60 programmes d'accompagnement au développement et à la compétitivité
- De nombreuses forces de propositions prises en compte par les instances nationales et internationales
- Plus de 30 accords-cadres au niveau national et international
- Un accroissement permanent du nombre d'adhérents depuis notre création (1989 : 10 membres – 2004 : 120 membres)
-

